

## REGLEMENT INTERIEUR THEATRE-ECOLE DE MARCQ-EN-BAROEUL

---

Les parents des mineurs inscrits au Théâtre-Ecole de Marcq-en-Baroeul sont invités à signer ce règlement et à le remettre aux professeurs pour que leur enfant soit accepté aux cours de théâtre.

- 1.** Les cours de théâtre commencent et se terminent aux horaires communiqués aux parents. Les élèves arrivent 5' avant le début du cours.
- 2.** Les retards ne sont pas autorisés. En cas de retard non justifié, l'élève est exclu du cours suivant. En cas de retards répétés, l'élève est exclu définitivement des cours.
- 3.** Les absences doivent être justifiées :

- Auprès de l' Accueil culturel La Corderie, 56 rue Albert Bailly - corderie@marcq-en-baroeul.fr – 03 20 81 87 45

- Par SMS : Emmanuel : 06 07 11 04 22 / Pierre : 06 87 08 69 71

- 4.** A la fin du cours, les élèves sortent de la salle et sont immédiatement sous la responsabilité de leurs parents dans la cour de la Rianderie, quelle que soit la manière dont ils rentrent chez eux, la disposition des salles de cours ne permettant pas aux professeurs de surveiller leur retour.